

mes du peuple offraient aux prêtres de la monnaie, et les enfants d'école donnaient à la souscription l'argent destiné à leur menus plaisirs.

Le souverain Georges III fit même ouvrir le château royal de Manchester qui, à un certain moment, servit d'asile à plus de 700 prêtres, et Chateaubriand, exilé en Angleterre, nous apprend que l'université d'Oxford fit imprimer à ses frais et distribuer gratuitement aux pauvres curés un Nouveau Testament selon la version romaine, avec ces mots, « à l'usage du clergé catholique exilé pour la religion. »

Un tiers des exilés français ecclésiastiques et laïcs purent subvenir à leurs besoins sans recourir à la caisse de secours. Le uns se firent professeurs, d'autres s'improvisèrent horlogers, cordonniers, tailleurs, commis et même ouvriers des champs.

De 1795 à 1800, plusieurs chapelles françaises furent érigées dans les quartiers de Londres où les proscrits étaient en plus grand nombre. Après le retour de ces derniers en France, la chapelle de King street, subventionnée par le gouvernement de la Restauration, resta chapelle française.

C'est du groupe de ces prêtres émigrés en Angleterre que nous arrivèrent les 45 ecclésiastiques dont le Dr Dionne publie les biographies.

La question du recrutement du clergé dans notre pays préoccupait vivement l'évêque de Québec à la fin du XVIII^e siècle. La cession du Canada à l'Angleterre et le rapatriement des Français après la guerre avait tari en partie la source où pouvaient s'alimenter les vocations sacerdotales. Mgr Hubert se décida d'en conférer avec le gouverneur du temps, Lord Dorchester, homme aux vues larges et conciliantes. La situation était d'autant plus délicate qu'en Angleterre on n'était guère favorable à l'expansion du catholicisme et qu'on doutait, en certains milieux, de la loyauté des Canadiens français.

Cependant le besoin de prêtres de langue française se faisait grandement sentir, car le clergé canadien en 1794 n'était pas plus nombreux qu'en 1766. L'émigration des prêtres français au delà de la Manche contribua dans une mesure fort appréciable à la solution de cette grave question. Leur séjour en Angleterre témoin de leur conduite irréprochable ayant dissipé certains préjugés et modifié les opinions de hauts personnages, le gouvernement anglais prit la résolution d'envoyer au Canada tel nombre de prêtres que l'évêque de Québec pouvait recevoir dans son diocèse.

Les premiers prêtres français qui vinrent au Canada avec l'assentiment du cabinet britannique furent MM. P.-J.-L. Desjardins, A. Raimbault et Pierre Gazel. Ils arrivèrent à Québec le 2 mars 1793 et furent reçus avec égard par l'autorité civile. De son côté, Mgr Hubert les accueillit avec une bien légitime satisfaction et leur offrit une généreuse hospitalité. « Il paya de sa personne et de sa bourse plus qu'or ne saurait dire, » observe M. Dionne.